



At'coop :

l'Atelier des coopératives d'habitants

(Grande Région Aquitaine Limousin - Poitou Charentes)

L'association

→ At'coop a une compétence syndicale :

- pour toutes les actions régionales de représentation et de communication favorisant l'évolution et le développement des coopératives ressortissantes de leur territoire,
- pour la mise en œuvre des actions syndicales communes sous la responsabilité de la Fédération Française des Coopératives d'Habitants.

→ Une compétence de service aux membres :

- sous une forme mutualisée de services de proximité,
- sous une forme de prestation individualisée de conseil, de révision et de formation.

→ Une compétence de développement pour l'appui aux projets des membres et pour l'appui à la création de nouvelles coopératives d'habitants.

Les membres adhèrent à Atcoop AURA et à la Fédération.

Composition et Gouvernance

L'association est administrée par un conseil d'administration de 9 à 13 membres et leurs suppléants et organisé en collèges :

- coopératives d'habitants : 1/4 des membres
- membres fondateurs : 1/4 des membres
- associations de préfiguration : 1/4 des membres
- individus : 1/4 des membres

Collège coopératives d'habitants : les membres de ce collège élisent en son sein 2 représentants politiques qui siégeront à l'assemblée générale de la Fédération Française des Coopératives d'Habitants et désigneront parmi eux le titulaire et le suppléant siégeant au conseil d'administration de la Fédération.

Loi ALUR du 24 mars 2014 permet la reconnaissance du statut de coopérative d'habitants.

Loi E.S.S. n°2014-856 du 31 juillet 2014 et dont les dispositions relatives à la révision coopérative et aux relations avec les tiers s'appliquent aux coopératives d'habitants

Plus d'infos sur : www.atcoop.org

habiter autrement

habiter autrement

coopérer coopération

anti-spéculation foncière démocratie

innover éducation populaire

écologie - eco quartier - eco ville

partager solidarité autogestion

participation citoyenne échanger

promouvoir diversité

accompagner sensibiliser

LES OBJECTIFS de l'association

Accompagnement

L'association entend aider à la création et au développement de projets immobiliers collectifs respectueux de l'environnement à vocation de logement appelés coopératives d'habitants.



1



Accueil des personnes ayant un projet de coopérative d'habitants

2



Accompagnement des porteurs de projet dans une démarche d'éducation populaire selon ces 4 phases :

- ✓ Constitution et fonctionnement du groupe et de son association, ancrage territorial et partenarial, construction du projet, réflexion sur le statut juridique.
- ✓ Contractualisation avec les partenaires, montage juridique et financier.
- ✓ Acte de construire
- ✓ Vie dans la coopérative

LE RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

Faciliter les liens entre les groupes de citoyens décideurs et les partenaires

Contribuer à la sécurisation du montage de l'opération pour l'ensemble d'entre eux

Favoriser la réussite des projets



REPRÉSENTATION DU MOUVEMENT



Participer à un réseau local et national, développer de nouveaux partenariats locaux, et bien sur informer le grand public !

L'association réunit donc une série de partenaires locaux et les outils qui faciliteront les démarches de porteurs de projets coopératifs.

At'coop ...en chiffres

- 4 groupes projets : urbains, périurbains, ruraux
- 12 administrateurs
- des partenariats en cours avec les collectivités territoriales
- Membre de la Fédération Française des Coopératives d'Habitants

At'coop

3-5 rue Tauzia
33000 Bordeaux

Pour plus d'informations :

contact@atcoop.org
www.atcoop.org

